



# ACCUEIL EN DELEGATION AU CNRS CAMPAGNE 2023-2024

**Le CNRS accueille en délégation des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) pour activité de recherche.**

Les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs pourront être accueillis à temps plein ou à temps partiel.

La candidature est totalement dématérialisée dans le module "**Sirah**", accessible à partir du portail **Galaxie**<sup>(1)</sup>.

*Tout dossier transmis directement au CNRS ne sera pas traité et sera retourné.*

**La saisie des dossiers de candidature par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs sera possible à partir du portail Galaxie<sup>(1)</sup> entre le 22 septembre 2022 à 10h00 et le 18 octobre 2022 à 16h00 (heure de Paris)**

Les dossiers proposés en vue d'un accueil en délégation seront transmis au CNRS **par les établissements, exclusivement via le portail Galaxie<sup>(1)</sup>, au plus tard le 13 décembre 2022.**

Plus d'informations sur <https://carrieres.cnrs.fr/fr/accueil-en-delegation>

<sup>(1)</sup> Les établissements non connectés à Galaxie pourront adresser un message à l'adresse qui leur sera communiquée dans le courrier de lancement de campagne afin de prendre connaissance des modalités spécifiques pour le dépôt des dossiers et les résultats.